



Liste des documents à fournir pour toute inscription - (celle-ci sera à rendre avec le dossier d'inscription) :

- La fiche de renseignement remplie
- 1 photo d'identité
- 1 certificat médical (mention (« non contre-indication à la pratique de l'escrime»))
 - Ou l'attestation de réponse à l'auto-questionnaire de santé cerfa 15699
 - Ou le certificat médical d'absence de contre-indication spécifique à la catégorie vétéran.
- Memento d'assurance 2019-2020 rempli et signé
- Chèque de caution en cas de location (200€)
 - Réduction : pour les primo-licenciés inscrits avant le 30 septembre ou pour les familles nombreuses soit :
 - 30 % sur la cotisation club pour les catégories M7 à M13
 - 20% par enfant sur la cotisation club à partir du 2^{ème} enfants inscrits
 - Option possible :
 - Passeport compétition (seulement à partir de M15 et obligatoire pour la pratique de la compétition 6€)
 - Location de matériel
 - Assurance (non, option o à 0.20€ ou option licence + à 1.70€)

(Vous avez la possibilité de souscrire ou non à l'assurance de la fédération française d'escrime. Celle-ci présente 2 niveaux de garantie : l'option o et licence +. Les garanties assurances sont précisées sur le memento assurance)

- Paiement par chèque en une fois (inscription et paiement avant le 15 octobre) et exceptionnellement en 3 fois (établir à l'ordre de **Section Paloise Escrime** en datant les trois chèques de la date du jour de l'inscription, les 3 chèques étant débités à un mois d'intervalle).

Le CERFA 15699 ainsi que le règlement intérieur du club sont disponible sur notre site internet : www.escrimepaloise.com dans la rubrique inscription.

CATEGORIES ET MONTANT DE LA COTISATION SAISON 2019/2020

Date de naissance Catégorie		Montant cotisation (hors assurance)			Montant de la location annuelle du matériel
		licence	club	Total à payer	
De 2014 à 2007	M7 à M13	60€ + 180€		240€/an	22€ par équipement (pantalons, veste, Sous-cuirasse)
2006 à 2000	M15 à M20	60€ + 210€		270€/an	Une caution de 200€ (non encaissée) sera exigée au moment de l'inscription. L'équipement loué devra être restitué en bon état et lavé au plus tard le 30 juin 2020
2000	Séniors Vétérans	60€ + 260€		320€/an	
	Etudiant Handisport Sport Adapté	60€ + 125€		185€	Dans le cas contraire, la caution sera encaissée.
	Escrime Médiéval	60€ + 140€		200e	

EQUIPEMENT D'ESCRIME OBLIGATOIRE :

1 pantalon, 1 veste, 1 sous-cuirasse de protection, 1 gant (lavage à 30 °maxi), équipement conforme aux normes imposées par la FFE. L'achat d'un gant est obligatoire et reste la propriété de chaque escrimeur.

LOCATION MATERIEL : Le matériel est obligatoirement loué pour l'année. Les masques et les armes sont prêtés par le club. Possibilité d'achat de matériel neuf au club sur commande (achat matériel d'occasion selon disponibilités).

RAPPEL : pour votre sécurité, nous vous rappelons que le PORT DE LA SOUS-CUIRASSE EST OBLIGATOIRE A TOUS LES ENTRAINEMENTS ET TOUTES LES COMPETITIONS (cf. règlement intérieur et règlement FFE).

HORAIRES ENTRAINEMENTS 2019/2020

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
16H00-18H00 SABRE Leçons individuelles	16H00 – 17H30 SABRE Leçons individuelles	14H30 – 15H45 SABRE DEBUTANTS	16H00 – 18H00 SABRE Leçons individuelles	16H00 – 17H30 SABRE Leçons individuelles
18H00-20H00 EPEE ADULTES ET ADOLESCENTS	17H30 – 20H00 SABRE CONFIRMES	15H45 – 17H00 SABRE MOYENS	18H00 – 19H30 EPEE ADOLESCENTS	17H30- 18H30 SABRE DEBUTANTS
		17H00 – 20H00 SABRE CONFIRMES	19H00 – 21H00 EPEE ADULTES et UNIVERSITAIRES	18H30-19H30 SABRE MOYENS
		20H00-21H30 ESCRIME MEDIEVALE		18H30 – 20H30 SABRE CONFIRMES MOYENS

Les entrainements sont assurés par Maitre Coicaud Alain et Maitre Vicenty laurent pour le sabre.
Maitre Vicenty pour l'Epée
Mr BOUCHET Eric pour l'escrime médiéval

Reprise des entrainements le mercredi 4 septembre 2019 à 14h30

Renseignements : DOSSIER D'INSCRIPTION ET ADMINISTRATIF : Mme BAYLAUCQ Valérie 06.60.60.27.64– SABRE ET EPEE : Maître VICENTY Laurent 06 63 64 87 21 ESCRIME MEDIEVAL :Mr BOUCHET Eric : 06.86.47.26.83